

LE PROJET EN CHIFFRES

-  Un site d'étude de 31 hectares sur lequel sera implanté un parc de 20 hectares
-  Puissance installée 24,24 MWc
-  Production d'électricité estimée à environ 28,3 GWh/an
-  Soit la consommation d'environ 7 000 foyers/an (hypothèse de 4 000 kWh par foyer)
-  Soit l'équivalent de la recharge annuelle de 800 voitures électriques (sur la base de 15 000 km parcourus/an)
-  Rejet de CO2 évité, environ 950 tonnes/an

LE SAVIEZ-VOUS ?

QUELLE DURÉE DE VIE POUR LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ?

La durée de vie des panneaux photovoltaïques est estimée à 30 ans avec des garanties, distinctes, proposées par les fabricants :

- Soit 90% des performances initiales sont garanties sur une durée de 10 à 12 ans ;
- Soit 80% des performances initiales sont garanties sur une durée de 20 à 25 ans.



BORALEX

Au-delà

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

DEPUIS 20 ANS, BORALEX INVESTIT DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ENR* EN FRANCE

*Énergies renouvelables

Développement, construction et exploitation de sites de production d'énergie renouvelable

 67 PARCS ÉOLIENS  4 PARCS SOLAIRES  1 ACTIF DE STOCKAGE

PUISSANCE TOTALE INSTALLÉE

+1GW



Implantation au plus près des sites : Blendecques (62), Abbeville (80), Lille (59), Paris (75), Verrières (10), Ménétréols-sous-Vatan (36), Lyon (69), Gannat (03), Chaspuzac (43), Marseille (13), Avignonnet-Lauragais (31), Haute-Goulaine (44) et Bordeaux (33).



DANS LE GRAND EST ET LA BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

PUISSANCE INSTALLÉE EN EXPLOITATION

200 MW

 1 agence à Verrières (10)

15 salarié(e)s en charge de :
- Développement de projet EnR
- Exploitation et maintenance de sites

-  150 MWC DE PROJET SOLAIRES EN DÉVELOPPEMENT
-  14 PARCS ÉOLIENS EN EXPLOITATION ET 200 MW DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT
-  1 ACTIF DE STOCKAGE EN EXPLOITATION

À VOTRE ÉCOUTE

Vous avez des questions sur le projet solaire ou souhaitez recevoir les prochains numéros de ce Journal du Solaire directement par email ? Nous vous invitons à envoyer votre demande accompagnée du nom du projet et de vos coordonnées à l'adresse suivante :

jeanne.dupas@boralex.com



Boralex S.A.S.
18 rue Jean Moulin
10390 Verrières

boralex.com
    @boralexfr

Photos non contractuelles
Imprimé sur du papier 100 % recyclé
Publication : © Boralex SAS

BORALEX

Le Journal du Solaire

SEPTEMBRE 2022 - NUMÉRO 1



PROJET SOLAIRE DU NOUZEAU

Les énergies renouvelables, essentielles par nature, sont désormais nécessaires. Chez Boralex, nous sommes plongés dans ce nouveau monde énergétique depuis plus de 20 ans. Nous produisons de l'électricité verte, de façon durable pour les générations futures. En 2022, en France, nous exploitons plus d'1,1 GW d'actifs éoliens et solaires qui produisent l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 1 demi million de foyers français.

L'ère des énergies renouvelables est avant tout une ère de coopération. Nous savons que nos territoires sont une chance. En France, nous n'avons pas de pétrole mais nous avons de l'eau et des cultures, nous avons du vent et du soleil. Seules les énergies renouvelables sont capables de rapprocher la production de la consommation, de remettre l'énergie dans le quotidien des français. C'est pourquoi lorsque nous arrivons sur un territoire, nous nous inscrivons dans une logique de temporalité et veillons à développer petit à petit, avec les parties prenantes, une relation durable et devenir voisins pour, in fine, fournir de l'énergie renouvelable pour tous.

Le projet solaire du Nouzeau est situé sur une carrière dont l'exploitation s'est achevée en 2021 sur la commune de Gurgy. Ce 1^{er} numéro du Journal du solaire est une démarche volontaire de la part de Boralex afin d'informer le territoire sur les grandes étapes du projet.

Nous vous souhaitons, à toutes et tous, une bonne lecture.

PROJET SOLAIRE

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

La vallée de l'Yonne comprend un nombre important d'anciennes carrières dont certaines ont été remises en eau. Le territoire au nord de la commune de Gurgy ne déroge pas à la règle. En effet, à lui seul ce territoire compte une carrière en exploitation et un grand nombre d'anciennes zones d'extraction aujourd'hui remises en eaux.

Dans le cadre de sa recherche de terrains pouvant potentiellement accueillir un site de production d'énergie renouvelable, Boralex repère ainsi le site du Nouzeau, une carrière exploitée jusqu'en 2021 par la société Les Sablières de Gurgy. Nous sommes alors en 2020 et les premiers contacts sont établis avec le carrier et les élus locaux.

Les ingénieurs de Boralex, accompagnés par des bureaux d'études spécialisés et indépendants, lancent, en parallèle à la concertation, les expertises réglementaires au développement d'un site de production d'électricité d'origine renouvelable. Parmi ces expertises, nous trouvons notamment :

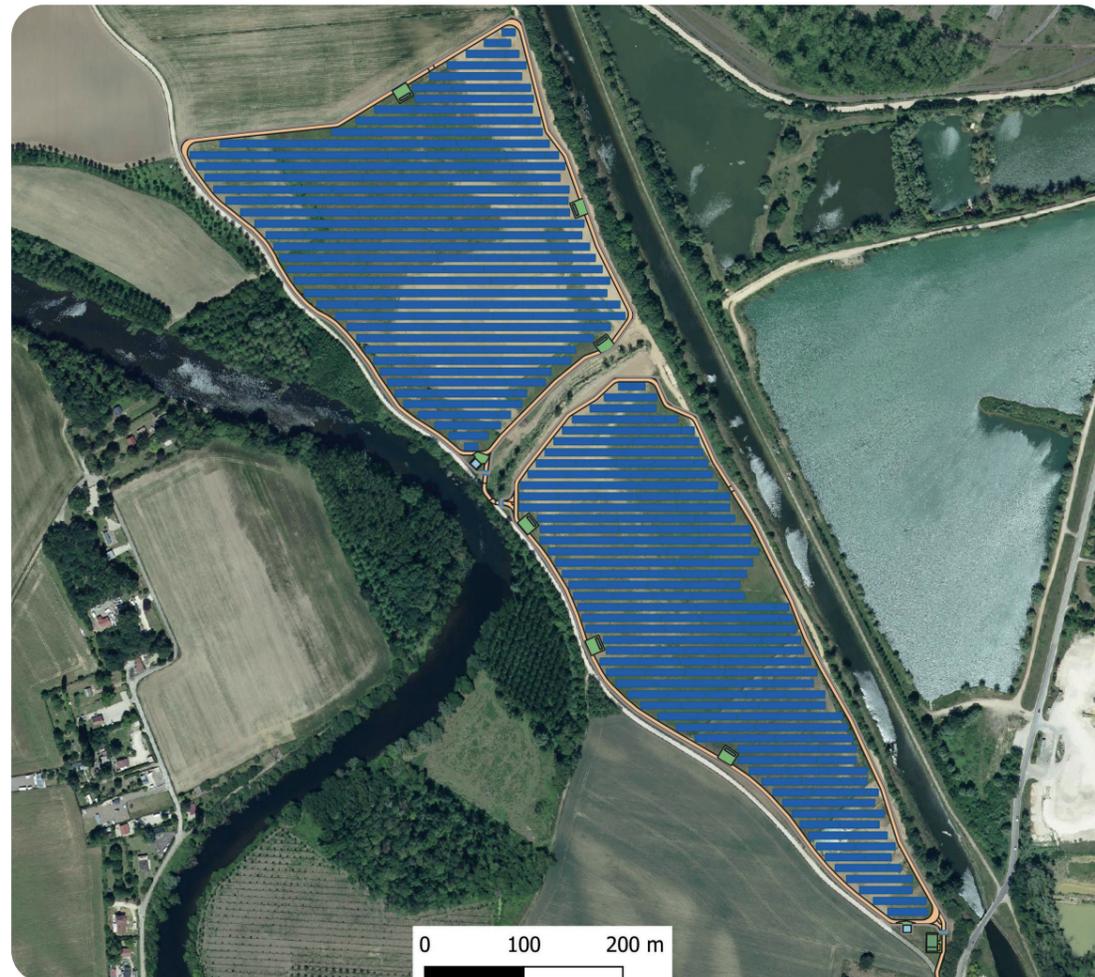
- **UNE ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE** pour laquelle des prestataires ont été mandatés afin d'analyser le territoire sur un cycle biologique complet. Cette expertise porte sur la faune et la flore environnantes au site. Elle permet d'identifier, entre autres, les habitats naturels, les espèces d'oiseaux et de chauve-souris ainsi que leurs activités ;
- **UNE ÉTUDE PAYSAGÈRE** pour laquelle un bureau d'études spécialisés en paysage évalue, avec le support de notre paysagiste, les composantes du territoire et les sensibilités locales. Cette évaluation permet au bureau d'études de préconiser des recommandations et implantations permettant de réduire au mieux les effets visuels du projet ;
- **UNE ÉTUDE TECHNIQUE GLOBALE** qui permet de déterminer les possibilités de raccordement électrique, la topographie du site mais également la nature des sols et les possibilités d'accès au futur site.

Les résultats de ces études nous ont permis de dresser l'état initial du site. Grâce à ce dernier, nous avons une visibilité précise des enjeux et sensibilités de la zone et des contraintes réglementaires, techniques et/ou d'usage. A l'aide de ces éléments, nous avons été en mesure de faire avancer le projet dans sa phase de conception. Pendant cette dernière, nous avons comparé différents scénarios d'implantation. De cette réflexion est née l'implantation présentée dans le visuel ci-dessous. Notons que ce scénario d'implantation représente le meilleur compromis en matière de prise en compte des sensibilités, d'enjeux territoriaux et de production d'énergie renouvelable.

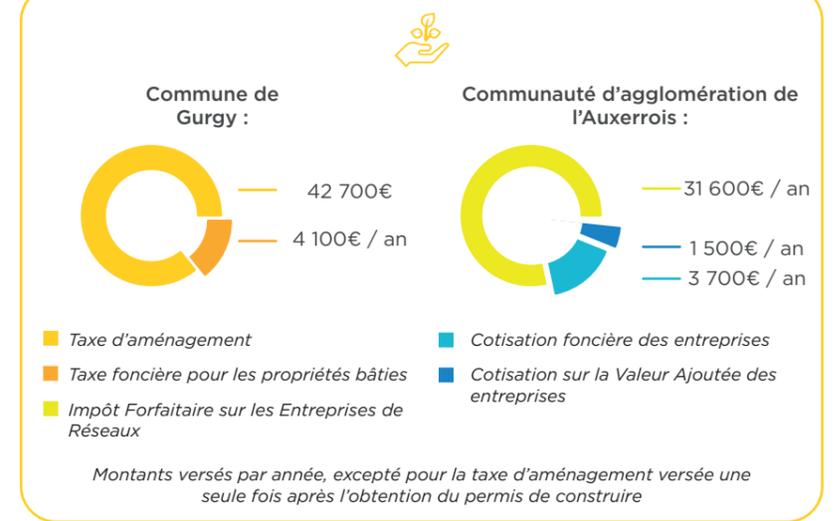
Le projet de parc solaire du Nouzeau sera constitué d'une centrale au sol de 20 ha, d'une puissance de 24,24 MWc. Il sera en mesure de produire environ 28,3 GWh/an soit l'équivalent de la consommation électrique de 15 500 personnes (avec pour base une hypothèse de consommation de 4 000 kWh par foyer, avec une moyenne de 2,2 personnes par foyer).

CHRONOLOGIE

- 2020**
 Identification d'un site propice au développement d'un projet solaire sur l'ancienne carrière des sablières de Gurgy
- 2021**
 Fin de l'exploitation de la carrière et remise en état
 Lancement des études naturalistes et paysagère
- 2022**
Été : Finalisation des études et dimensionnement du parc solaire
Automne : Dépôt de la demande de permis de construire en mairie et début de la période d'instruction du dossier par les services de l'Etat
- PLANNING PRÉVISIONNEL**
- Horizon 2023**
 Obtention prévisionnelle de l'arrêté de permis de construire
- Horizon 2024 - 2025**
 Construction et mise en service prévisionnelle



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES



LE SAVIEZ-VOUS ?

PEUT-ON RECYCLER ET VALORISER LES MATÉRIAUX ?

Les panneaux photovoltaïques présentent un taux de valorisation de 94,7% selon Soren (éco-organisme à but non lucratif financé par les producteurs en amont de la mise en service des centrales PV). De plus, au moment du démantèlement le site peut être remis dans son état initial ou peut trouver une nouvelle orientation selon les besoins affichés par le territoire.



Depuis décembre 2021, Boralex exploite la centrale solaire flottante de Peyrolles-en-Provence. Développée et construite par Boralex sur une ancienne carrière remise en eau, cette centrale est la 3ème du type en France. Elle alimente annuellement plus de 6 400 foyers.

